

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MARS 2018

Le 30 mars 2018 s'est réuni, à 18h00 à la Mairie de SAINT MARTIN D'ABBAT et en nombre prescrit par la loi, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués sous la présidence de Monsieur Joël TURPIN.

Etaient Présents :

Titulaire	NOM - Prénom	Présent(e)	Suppléant	NOM - Prénom	Présent(e)
Président (SMA)	TURPIN Joël	X	GY	CALLEGARI Isabelle	AE
Vice-Présidente (GY)	MAGNIN Chrystèle	X	SMA	GIRARD Pascale	x
SMA	BARNOUX Damien	X	SMA	PARMENTIER Lucie	x
SMA	BICHON Carine	X	SMA	PELOILLE Laurent	x
GY	SCHEEPERS Annick	X	GY	PERONNET Mireille	X
GY	THUILLIER Philippe	X	GY	VOISE Yannick	X

Monsieur Joël TURPIN, Président du SIRIS ouvre la séance du conseil d'administration à 18h00 et nomme Madame SCHEEPERS Annick et Monsieur BARNOUX Damien, secrétaires de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la précédente séance
- Vote du Compte de Gestion 2017
- Vote du Compte Administratif 2017
- Approbation du Résultat 2017
- Vote du Budget Primitif 2018
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la précédente séance du 5 mars 2018

A l'unanimité, les membres du Conseil syndical approuvent le compte-rendu de la précédente séance.

Vote : 6	Contre :	Abstention : 0	Pour : 6
----------	----------	----------------	----------

2. Vote du compte de Gestion 2017

La Commission Administrative,

Après s'être assurée que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui des titres de recettes émis et celui de tous les

Syndicat Intercommunal de Regroupement à Intérêt Scolaire
entre SAINT-MARTIN-D'ABBAT et GERMIGNY-DES-PRES

mandats de paiement ordonnancés de l'exercice 2017, et que celui-ci a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites,

Considérant qu'il n'y a pas de réserve à émettre, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017,

Déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur est approuvé.

Vote : 6	Contre :	Abstention : 0	Pour : 6
----------	----------	----------------	----------

3. Vote du compte administratif 2017

Monsieur TURPIN Joël, Président du SIRIS, quitte la salle. Madame MAGNIN, Vice-Présidente, prend la présidence de la séance et présente le compte administratif 2017 comme suit :

Compte Administratif 2017

Section de Fonctionnement

Budget 2017

CA 2017

DEPENSES	BP 2017	CA 2017
Chapitre 011 Charges à caractère général	110 794.16	110 407.17
60 Achats	60 030.00	63 779.13
61 Services extérieurs	34 028.16	32 074.71
62 Autres services extérieurs	16 736.00	14 553.33
Chapitre 012 Charges de personnel	413 360.00	387 253.97
Chapitre 65 Charges gestion courante	8 690.00	8 485.48
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	100.00	0,00
Chapitre 042 Opération d'ordre et de transfert entre sections	0.00	3 178.62
675 Valeurs comptable des immobilisations cédées	0.00	3 178.62
Total Dépenses Réelles	532 944.16	509 325.24
Chapitre 023 Virement à la section Investissement	4 674.00	
Chapitre 022 Dépenses Imprévues	3 000.00	0,00
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	540 618.16	509 325.24

RECETTES	BP 2017	CA 2017
Chapitre 70 Ventes Produits	141 000.00	141 077.60
Chapitre 74 Dotations et Subventions	348 627.96	354 608.65

Syndicat Intercommunal de Regroupement à Intérêt Scolaire
entre SAINT-MARTIN-D'ABBAT et GERMIGNY-DES-PRES

Chapitre 77 Produits exceptionnels	0.00	300.00
Chapitre 013 Atténuation de Charges	5 050.96	11 336.05
Chapitre 042 Opérations d'ordre et de transfert entre sections	0.00	2 878.62
7761 Différences sur réalisations (positives) transférées en invest	0.00	2 878.62
Total Recettes Réelles	494 678.92	510 200.92
Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté	45 939.24	
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	540 618.16	510 200.92

Résultat de l'exercice **875.68**

Résultat antérieur reporté **45 939.24**

Résultats cumulés **46 814.92**

Section d'investissement

Budget 2017

CA 2017

DEPENSES		
Chapitre 040 Opérations d'ordre et de transfert entre sections	0.00	2 878.62
192 Plus ou moins-value sur cession d'immo	0.00	2 878.62
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	1 674.00	1674.00
2051 Cessions et droits similaires	1 674.00	1 674.00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	5 330.74	2 903.15
2182 Matériel de transport	0.00	0.00
2183 Matériel de bureau / informatique	2 030.74	1 654.12
2184 Mobilier	1 500.00	1 249.03
2188 Autres immobilisations corporelles	1 800.00	0.00
Total Dépenses Réelles	7 004.74	7 455.77
Chapitre 001 Déficit investissement reporté		
DEPENSES DE L'EXERCICE	7 004.74	7 455.77

Syndicat Intercommunal de Regroupement à Intérêt Scolaire
entre SAINT-MARTIN-D'ABBAT et GERMIGNY-DES-PRES

RECETTES		
Chapitre 040 Opérations d'ordre et de transfert entre sections	0.00	3 178.62
2182 Matériel de transport	0.00	3 178.62
Chapitre 10 Dotations Fonds et réserves	300.00	314.00
10222 FCTVA	300.00	314.00
1068 Excédent de fonct. Capitalisé	0.00	0.00
Total Recettes Réelles	300.00	3 492.65
Chapitre 002 Excédent antérieur reporté	2 030.74	2 030.74
Chapitre 021 Virement de la section de fonct.	4 674.00	
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	7 004.74	5 523.36

Résultat de l'exercice 3 963.15

Excédant antérieur reporté 2 030.74

Résultats cumulés - 1 932.41

**BP : Budget Primitif*

La Section de Fonctionnement s'élève en dépenses à 509 325.24 €, en recettes à 510 200.92.74 € y compris l'excédent reporté de 45 939.24 €.

La Section d'investissement s'élève en dépenses à 7 455.77 €, en recettes à 3 492.62 € y compris l'excédent reporté de 2 030.74 €.

La Commission Administrative déclare que le compte administratif dressé pour l'exercice 2017 par l'Ordonnateur est approuvé

Vote : 5	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 5
----------	------------	----------------	----------

4. Vote de l'affectation de résultat 2017

Monsieur TURPIN Joël, Président, présente :

Le résultat de l'exercice 2017 :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	510 200.92 €	3 492.62 €
DEPENSES	509 325.24 €	7 455.77 €
RESULTATS	875.68 €	- 3 963.15 €

Syndicat Intercommunal de Regroupement à Intérêt Scolaire
entre SAINT-MARTIN-D'ABBAT et GERMIGNY-DES-PRES

Les résultats antérieurs reportés :

Résultats antérieurs reportés (<i>excédent de fonctionnement</i>)	45 939.24 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement	2 030.74 €

Dresse le bilan comme suit :

Résultat à affecter en fonctionnement	46 814.92 € (875.68€ + 45 939.24€)
Besoin de financement de la section d'investissement	- 1 932.41 € (-3 963.15€ + 2 030.74€)

Monsieur le Président propose d'affecter les résultats de l'exercice précédent comme suit :

Affectation en réserves R1068 en investissement.....	0.00 €
Report en fonctionnement R002.....	44 882.51 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté.....	- 1 932.41 €

La Commission Administrative approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2017 pour l'exercice 2018.

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

5. Vote du Budget primitif 2018

Monsieur TURPIN, Président, présente le budget primitif 2018.

Après en avoir délibéré, la Commission Administrative est d'avis d'approuver à l'unanimité le budget présenté qui s'établit comme suit :

Total des dépenses de fonctionnement	495 930.51 €
Total des recettes de fonctionnement	495 930.51 €
Total des dépenses en investissement	8 512.41 €
Total des recettes en investissement	8 512.41 €

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

6. Questions diverses

- M. PELLOILE Laurent demande le nombre ainsi que le coût d'un repas pour l'année 2017. Ce travail sera effectué en Commission Cantine.
- Une Commission Cantine est planifiée le 17/04 à 18h à St Martin en présence de M. BOURDELAT et Mme BENOITON.
- Une Commission Personnels SIRIS est planifiée le 26/04 à 19h30 à Germigny.
- Rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours, à ce jour nous attendons la réponse, Mme PERONNET Mireille propose d'envoyer un courrier à l'inspection académique.
- M. TURPIN informe la Commission de la commande des dictionnaires.
- M. TURPIN présente deux candidatures reçues dont une pour un poste d'Atsem et l'autre pour CAP petite enfance en alternance. La Commission décide de répondre négativement dans la mesure où nous sommes en attente pour la nouvelle organisation de la rentrée 2018-2019.
- Point sur la grève du 22/03 : 60% des enseignants et 6 agents du SIRIS, le service minimum ayant été respecté, la journée a pu se dérouler correctement.
- Le problème concernant la mutation de la carte grise est solutionné.
- La processus de paiement en ligne (TIPI) est en bonne voie.

Fin de la Séance : 19h50

Fait à Saint-Martin d'Abbat, le 30 mars 2018

Le Président, Joël TURPIN

